

Formation d'Encadrant Académie De la Natation



30 heures



OBJECTIFS DE LA FORMATION

Fondement de l'ADN

L'Académie de la natation a pour ambition de renforcer la formation des éducateurs sportifs de la FFN et ainsi apporter aux nageurs un accompagnement efficace pour continuer à progresser tout au long de leur pratique. Le dispositif de formation, sur la base de formations en action, s'appuie sur les 6 niveaux de construction du nageur (modèle théorique de fonctionnement du nageur) du débutant au champion.



OBJECTIFS

- ✓ Partager une vision commune fédéral
- ✓ Faire évoluer l'enseignement de la natation
- ✓ Disposer d'un cadre de référence de formation commun
- ✓ Renforcer la formation des éducateurs sportifs
- ✓ Améliorer la formation des nageurs et favoriser leur épanouissement
- ✓ Devenir l'acteur majeur et moteur dans le domaine de l'enseignement de la Natation et de la formation

FINALITES

L'encadrant ADN est capable de mettre en œuvre des situations en pédagogie active avec les nageurs s'inscrivant dans le cadre de référence commun et explicite des 6 niveaux de construction du nageur.



PUBLICS ET PREREQUIS

1- Dossier d'inscription complété

2 Prérequis à l'entrée en formation

1 - PREREQUIS D'INSCRIPTION

Ces exigences sont définies nationalement par les textes en vigueur et consistent en :

La formation est destinée aux personnes suivantes :

- Titulaires du titre de Maître-Nageur Sauveteur
- Titulaires du titre de Moniteur Sportif de Natation
- Titulaires des BF 2
- Stagiaires en formation fédérale
- Stagiaires en formation d'Etat

Ligue de Natation Hauts-de-France - E.R.F.A.N. Hauts de France

Adresse : 138 Bis Rue Léon Blum – 62 290 NOEUX LES MINES Tel : 06.75.40.19.30

SIRET : 828 680 462 000 29 Code APE : 9312Z

Déclaration en Préfecture HDF : W595028890 N° de Déclaration d'Activité : 62 62 02902 62

Site internet ERFAN : <http://hautsdefrance.ffnatation.fr/>

Email : clemence.billet@ffnatationhdf.fr

VERSION DU 13/03/2024



Clôture des inscriptions : 8 Avril 2024

Pour CANDIDATER à la formation d'Encadrant Aisance Aquatique de l'ERFAN, cliquer : <https://forms.office.com/e/JdESrNNKxm>
Les candidats devront s'inscrire en ligne. Pour être considéré recevable, le dossier devra être retourné à l'ERFAN complet avec toutes les pièces demandées.



CONTENUS DE LA FORMATION

LE PROGRAMME

Apprentissage massé (2 séances par jour, pendant 5 jours)

Seront abordées tout au long de cette formation, les 4 unités capitalisables de la formation avec les contenus suivants :

UC 1 Être capable de mobiliser ses connaissances et les différents acteurs afin mettre œuvre la démarche ADN

UC 2 Être capable de conduire une séance en respectant la démarche de l'ADN

UC 3 Être capable de faire progresser les nageurs dans les 6 étapes de construction du nageur

UC 4 Être capable de conduire une séance en sécurité face à un public



ORGANISATION DE LA FORMATION

ORGANISME DE FORMATION

L'organisme de formation ERFAN (École Régionale de Formation aux Activités de la Natation) de la Région a été habilité par le Ministère de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport et de la Cohésion Sociale (habilitation n°32620290262) pour la mise en œuvre de cette formation.

DATES

Dates extrêmes de la formation	Durée de la formation	Date de clôture des inscriptions
Du 08/05/2024 au 12/05/2024	30 heures	08/04/2024

SESSIONS DE FORMATION

Formation en groupe, limitée à 12 stagiaires.

LIEUX DE LA FORMATION

- Du 08 au 12 mai 2024 à Amiens (80)

HORAIRES PREVISIONNELS DE LA FORMATION :

Du mercredi au dimanche de 8h30 à 18h00.

Les horaires seront adaptés suivant l'organisation des séances bassin et suivant les sites.



MODALITES PEDAGOGIQUES ET DE SUIVI

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La formation pratique est privilégiée. Vous serez mis en situation pratique sur les 10 séances prévues. Des briefings sont planifiés avant chaque séance pour déterminer le rôle de chacun et définir les principes pédagogiques de la séance. La mise en œuvre pratique d'éléments didactiques et pédagogiques avec les groupes servira de support à la formation. Après chaque séance, des échanges et retours d'expériences se feront au bord du bassin et en salle entre stagiaires et formateurs.

MOYENS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES DEDIES A L'ACTION

- Instructeur Expert ADN : Jean Lionel REY
- Formateur de l'ERFAN HDF : Yann DUBOIS

Les stagiaires interviendront auprès d'un groupe de nageurs du club d'Amiens Métropole Natation âgés de 10 à 16 ans.



MODALITES D'ÉVALUATION ET DE SUIVI

La formation Encadrant Académie De la Natation ne donne pas lieu à une certification. Pour les participants qui suivront l'ensemble de cette formation, une attestation de compétences leur sera délivrée.



SUITES DE PARCOURS

A l'issue de cette formation, les participants mettront en application la démarche dans leurs structures et valoriserons celle-ci dans leur entourage. Possibilité par la suite de devenir formateur et/ou instructeur ADN.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Aux termes de l'article L120.2 du Code du Travail : Nul ne peut apporter aux droits des personnes et aux libertés individuelles et collectives de restrictions qui ne seraient pas justifiées par la nature de la tâche à accomplir ni proportionnées au but recherché.

Les tests d'entrée en formation, le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative peuvent être aménagés par décision du directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.

« Constitue un handicap, au sens de la loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant » - Article 114 du code de l'action sociale et des familles

Textes de référence : Loi n°2005-102 du 11 février 2005 / Code de l'action sociale et des familles, article 114 / Code du sport, articles A.212-44, A.212-45



€ TARIFS ET FINANCEMENTS

TARIFS

Statut du stagiaire	Coût total de la formation	Détails de la tarification			Total Reste à Charge du stagiaire
		Dont Frais pédagogiques	Dont Frais annexes	Dont Frais de dossier	
Formation Encadrant ADN	450 € Soit 15 € / h	450 €	---	0 €	450 €

Le tarif indiqué est celui d'un parcours complet HT c'est-à-dire d'une personne réalisant l'ensemble de la prestation sans allègement ni renforcement.

Les autres frais (déplacements, diners, hébergement, etc.) seront à la charge des stagiaires (peuvent aussi être pris en partie en charge par les OPCO pour les formations référencées au RNCP).

Le candidat peut solliciter l'édition d'un devis personnalisé en contactant directement l'ERFAN par e-mail à : clemence.carpentier@ffnatationhdf.fr

CONTACTS

RÉFÉRENTS DE LA FORMATION

Référent pédagogique	DUBOIS Yann	yanndubois@yahoo.fr
Référent administratif	BILLET Clémence	clemence.billet@ffnatationhdf.fr
Référent FOAD	BILLET Clémence	clemence.billet@ffnatationhdf.fr